

# Les microentrepreneurs en France

## Rapport du SDI



# Les microentrepreneurs en France

## Les vrais chiffres de la création d'entreprises

**1 M** de nouvelles entreprises créées chaque année depuis 2020 → **60%** d'entre-elles sous régime de microentrepreneur

## Une réalité économique à nuancer

**2,7 M** → inscrits

**1,46 M** → économiquement actifs

**1 M** → économiquement actifs à plein temps



## L'illusion du nombre face à une contribution économique mineure

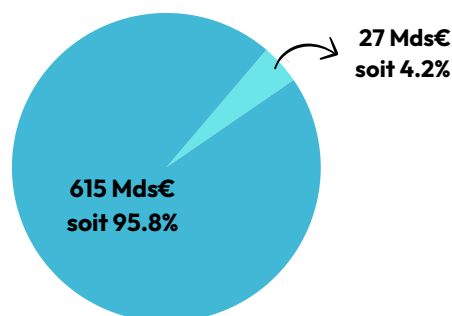
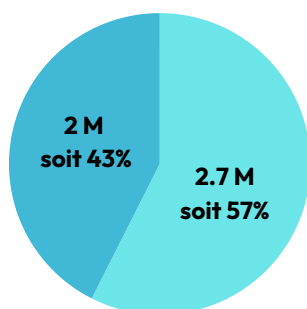
Nombre total d'entreprises de moins de 10 salariés au sens de l'INSEE (4,7 millions)

Chiffre d'Affaires total des entreprises de moins de 10 salariés (642 milliards d'euros)

- Microentrepreneurs
- Entrepreneurs individuels et Sociétés de moins de 10 salariés



Et 0% de la masse salariale!



## Un taux de défaillance considérable

**523 000** radiations de micro-entrepreneurs en 2023

**69%** cessent leur activité après 3 ans

**78%** cessent leur activité après 5 ans



# Ce qu'il faut retenir

Le régime de microentrepreneur (ME) est devenu un pilier central du paysage entrepreneurial français depuis sa création en 2008. Chaque année depuis 2020, ce régime a généré un million de nouvelles immatriculations, représentant plus de 60 % des créations d'entreprises. Cette dynamique impressionnante place la France en leader de la création d'entreprise en Europe. Toutefois, l'analyse des chiffres met en lumière des déséquilibres marquants entre le volume des créations et leur impact économique réel.

Malgré leur prédominance en nombre, les ME contribuent de manière infinitésimale à l'économie française. En 2022, leur chiffre d'affaires global s'est élevé à 27 milliards d'euros, soit seulement 4% du chiffre d'affaires total des entreprises de moins de 10 salariés. De plus, aucune masse salariale n'est générée par ces entreprises.

En parallèle, une distinction essentielle est à noter entre les ME inscrits et ceux qui sont véritablement actifs économiquement. Sur les 2,7 millions de ME enregistrés en 2023, seuls 54 % exerçaient une activité économique, et parmi eux, à peine 37,37 % le faisaient à plein temps. Ce constat remet drastiquement en question les chiffres initialement perçus comme symbole du dynamisme entrepreneurial en France.

Enfin, la durabilité des activités exercées sous ce régime est un défi majeur. Les taux de cessation d'activité sont élevés, avec 69 % des micro-entrepreneurs ayant abandonné leur activité dans les trois ans suivant leur création et 78 % après cinq ans. En 2023, ce phénomène s'est traduit par la radiation de 523 000 micro-entrepreneurs, confirmant la fragilité de ce modèle entrepreneurial.

Ainsi, le régime des ME censé incarner le dynamisme entrepreneurial et une volonté individuelle d'entreprendre s'avère autant capable de remplir parfaitement ce rôle fantasmé qu'incapable de le tenir dans la réalité.

Ainsi, il serait essentiel de repenser la notion d'"entreprise" en sa qualité de levier économique réellement significatif et pérenne.

## Les microentrepreneurs en France

Novembre 2024

### **1 million d'entreprises nouvelles par an depuis 2020**

Créé en 2008, le régime de l'auto-entrepreneur, devenu depuis « microentrepreneur » (ME), constitue chaque année depuis 2020 plus de 60% de ce qu'il est convenu d'appeler la « création d'entreprises » en France.

Le chiffre de la création d'1 million d'entreprises par an est systématiquement retenu comme extrêmement positif par toutes les composantes institutionnelles (INSEE, Banque de France, BPIFrance), les élus nationaux et locaux, la presse économique comme grand public.

Depuis 16 ans, le microentrepreneur est le symbole d'une France entrepreneuriale et donc économiquement active.

### **Une entreprise nouvelle = de la valeur ajoutée, des emplois, des ressources sociales et fiscales en plus**

De fait, le niveau de création d'entreprises d'un territoire est porteur d'avenir en termes de création de richesses, de valeur ajoutée et d'emplois, de nouvelles sources de collectes sociales et fiscales.

### **1 million d'entreprises nouvelles vs 66.000 défaillances et pourtant une situation sociale et budgétaire française largement dégradée**

Pour autant, malgré ce million de nouvelles structures entrepreneuriales créées annuellement sur les 4 dernières années, la France connaît des déficits sociaux et fiscaux historiquement élevés hors période de crise.

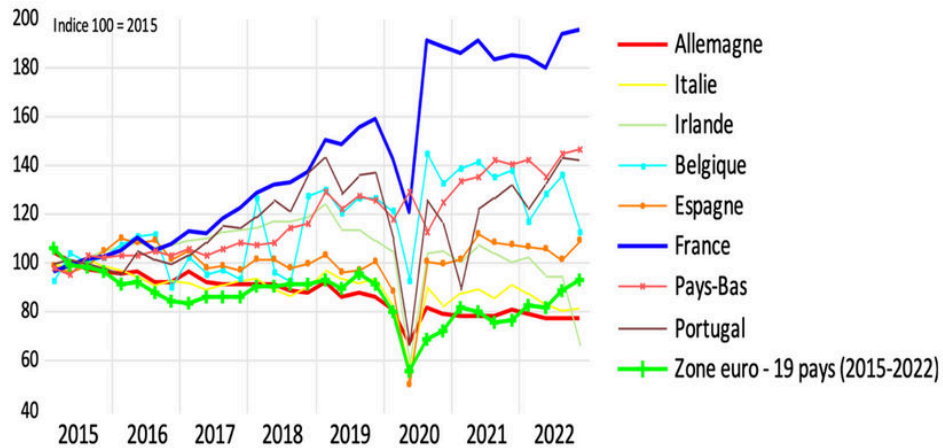
Le niveau tout aussi historique de 66.000 défaillances d'entreprises sur les 12 derniers mois ne saurait expliquer à lui seul le manque à gagner.

Au demeurant, ces 66.000 défaillances ne devraient mathématiquement n'avoir qu'un poids très faible au regard du million de créations d'entreprises comptabilisé par l'INSEE sur la même période, à savoir une entreprise en défaillance pour 15 entreprises nouvelles.

## L'hypothèse d'un abus de langage

Grâce au régime du microentrepreneuriat, la France est de très loin championne de la zone euro de la création d'entreprises depuis bientôt 10 ans, très loin devant l'Allemagne longtemps prise en exemple pour la robustesse de son économie et pourtant lanterne rouge sur ce sujet.

Graphique 3 – Indices trimestriels d'immatriculations d'entreprise dans les pays de la zone euro



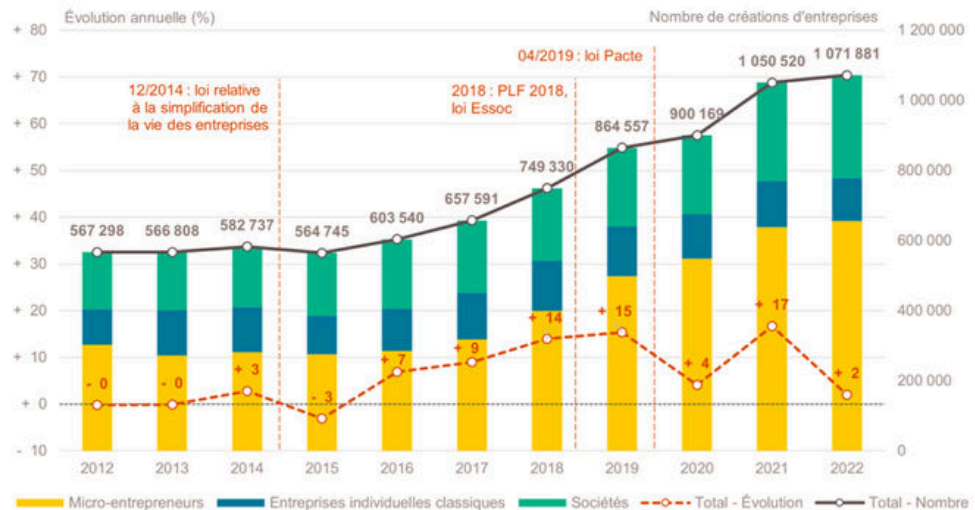
Source : Eurostat, Short Term Statistics, exploitation France Stratégie

## Des créations d'entreprises essentiellement portées par le régime du microentrepreneuriat

Sur la période 2012-2022[1], la création d'entreprises a augmenté de 4,8%/an, à 70% du fait de l'essor du régime de ME.

Au regard de la situation économique actuelle de la France relativement à ses partenaires de la zone euro, tant en ce qui concerne la croissance que l'emploi ou encore l'état de ses finances publiques, **il nous est apparu nécessaire d'interroger la notion de « créations d'entreprises » au sens de l'INSEE.**

La création d'entreprise par statut juridique en France, 2012-2022



Champ : France entière, unités légales productives et marchandes, exerçant une activité non agricole (données brutes).

Source : Insee (Sirene). Traitements Observatoire de la création d'entreprise

[1] Source : BPI France – 10 ans de création d'entreprises en France

Ce questionnement nous a conduit à étudier l'apport des microentrepreneurs dans la production de richesses.

### **Des chiffres de la création d'entreprise sous forme de microentrepreneuriat surévalués de 63%**

#### Distinction entre ME « administrativement » et « économiquement » actif

Les chiffres de la création d'entreprises se fondent sur le nombre d'immatriculations et donc d'entreprises dites « administrativement actives ».

Toutefois, ladite entreprise doit être « économiquement active » pour produire.

Cette distinction entre microentrepreneurs « administrativement » et « économiquement » actifs est réalisée par l'URSSAF qui comptabilisait pour le T4 2023[2] :

- 2,7 millions de ME inscrits.
- 1,458 million de ME économiquement actifs, soit 54% des inscrits.

#### Distinction entre ME à temps plein et ME en complément d'activité

Pour mémoire, nous cherchons à déterminer le nombre de création d'« entreprises » porteuses d'avenir en termes de création de richesses, de valeur ajoutée et d'emplois, de nouvelles sources de collectes sociales et fiscales.

Dans ce contexte et par convention, seront exclus les microentrepreneurs en complément de revenus, à savoir ceux titulaires par ailleurs d'un contrat de travail.

L'URSSAF[3] estime ainsi que 30,8% des ME économiquement actifs exercent en complément de revenus.

Retirer ces 30,8% de ME parmi les économiquement actifs en sus des 54% économiquement inactifs conduit bien à constater un taux de **37,37% de ME économiquement actifs à temps plein** et donc susceptibles d'être considérés comme des chefs d'entreprise en exercice sous le régime de ME.

Le chiffre facialement utilisé par les pouvoirs publics sous la dénomination de « création d'entreprises », validé par l'INSEE et repris dans les médias, a donc diminué de 63%.

### **Un apport infiniment mineur à la création de richesses et d'emplois**

#### 4,2% du chiffre d'affaires parmi l'ensemble des entreprises de moins de 10 salariés

Selon l'URSSAF, les ME ont généré un CA de 27Mds€ en 2022.

Un chiffre une nouvelle fois impressionnant à comparer néanmoins aux 642Mds€ réalisés par l'ensemble des entreprises de moins de 10 salariés.

De ce point de vue, et malgré leur large prépondérance en nombre sur le segment, les ME contribuent à hauteur de 4,2% au CA des « microentreprises » au sens de la loi LME, à savoir l'ensemble des artisans, commerçants, professionnels libéraux et dirigeants de TPE de moins de 10 salariés réalisant moins de 2M€ de CA.

---

[2] Source : Stat'Ur Juillet 2024 – Chiffres année 2023.

[3] Source : CPSTI – URSSAF – Décembre 2023 – Chiffres définitifs 2022.

## 0% de la masse salariale

Sur la cohorte 2014, aucun emploi n'avait été créé par les microentrepreneurs 5 années plus tard[4].

Annexe 6 – Caractéristiques des entreprises créées en 2014, trois et cinq ans après leur création

Entreprises créées en 2014 %	Micro-entrepreneurs	Entreprises individuelles classiques	Sociétés
Taux de pérennité à 3 ans	31	63	81
Taux de pérennité à 5 ans	22	53	67
Activité salariée ailleurs	35	11	9
Au moins un salarié	0	8	35

Lecture : 81 % des sociétés créées en 2014 étaient toujours actives trois ans après leur création en 2017 (31 % chez les micro-entrepreneurs créés en 2014) et 67 % étaient toujours actives en 2019, cinq ans après leur création (22 % chez les micro-entrepreneurs). Parmi les sociétés créées en 2014, 9 % des dirigeants avaient une autre activité salariée dans le privé ou le public (35 % des micro-entrepreneurs) et 35 % employaient au moins un salarié hors dirigeant salarié (aucun chez les micro-entrepreneurs).  
Champ : France entière, unités légales productives et marchandes, exerçant une activité non agricole (données brutes).  
Source : Insee (enquête Sine, interrogations 2014 et 2019). Traitements Observatoire de la création d'entreprise.

En tout état de cause, le régime de ME n'est pas adapté à la création d'emplois puisque les charges attachées à l'activité ne sont pas déductibles.

## **Une effervescence de créations réduite à néant par un très haut niveau de défaillances et d'abandons**

Trois années après leur création, 69% des microentrepreneurs ont cessé leur activité. Ils sont 78% dans ce cas au-delà de 5 ans contre 47% des entrepreneurs individuels classiques et 33% des sociétés.

En 2023, 523.000 microentrepreneurs ont été radiés.

## **Une bombe sociale manifestée par des rémunérations moyennes très en dessous du seuil de pauvreté**

En 2022, l'INSEE fixait le seuil de pauvreté à 1216€/mois pour une personne seule.

Cette même année, une seule des activités (conseil juridique) en microentrepreneuriat en activité à temps plein recensées en open data par l'URSSAF atteignait ce seuil.

Au-delà des problématiques individuelles liées à la constitution de cette cohorte de travailleurs pauvres, dans le cadre du régime micro social, les ME acquittent :

- la cotisation d'assurance maladie-maternité,
- la cotisation d'allocations familiales,
- la cotisation invalidité-décès,
- les cotisations de retraite de base et de retraite complémentaire.

Ces versements donnent légitimement accès en contrepartie à la couverture sociale correspondante.

A ce stade, il n'existe pas de données permettant d'établir un ratio entre le niveau des cotisations acquittées et le montant de prestations servies.

De fait, si le CPSTI (Conseil de la Protection Sociale des Travailleurs Indépendants) distingue bien dans ses rapports annuels les microentrepreneurs et entrepreneurs individuels classiques en ce qui concerne les cotisants et leurs revenus, cette césure n'est pas répercutée sur les chiffres relatifs au nombre et montant des prestations versées. Une telle distinction pourrait s'avérer opportune afin de déterminer le coût social des 60% de microentrepreneurs parmi l'ensemble des travailleurs non salariés.

[4] Source : BPI France – 10 ans de création d'entreprises en France

## Revenu moyen d'un microentrepreneur par secteur d'activité (année 2022)

Secteur d'activité	Nombre de microentrepreneurs	Revenu mensuel indiv. moyen (€)
BTP travaux de finition	91 180	866
Commerce de détail alimentaire hors métiers de bouche	3 986	484
Commerce de détail non alimentaire (hors pharmacie)	41 479	442
Activités de nettoyage	76 444	537
Réparations hors automobile	27 665	482
Commerce de détail non spécialisé	48 928	361
Hébergement	11 005	774
Restauration et débits de boissons	38 994	500
Coiffure et soins du corps	87 568	447
Métiers de bouche	22 556	377
BTP travaux d'installation	51 990	883
Taxis-VTC	16 931	956
Conseil pour les affaires et conseils de gestion	99 689	893
Enseignement	111 719	569
Professions paramédicales et sages-femmes	12 860	1 122
Action sociale (y compris aide à domicile)	10 504	442
Arts, spectacles et autres activités récréatives	87 813	485



## **Conclusion : 16 années d'aveuglement sur le dynamisme du tissu entrepreneurial en France**

Répetons-le : depuis 16 ans, le microentrepreneur est le symbole d'une France entrepreneuriale et donc économiquement active.

Ce mirage et l'enthousiasme qu'il suscite est largement ancré dans l'inconscient par l'association légitime des termes "entrepreneurs" et "entreprises" à la création de richesses et d'emplois.

Il nous semble avoir démontré sur ce point que la contribution des microentrepreneurs sur ces thèmes est infiniment mineure sur le premier item et nulle sur le second.

Pour autant, ce mirage conduit à une paresse intellectuelle et institutionnelle sur la recherche des voies et moyens de développement d'une activité entrepreneuriale productive en France.

Le microentrepreneuriat permet en effet de baisser les chiffres des demandeurs d'emplois et d'augmenter ceux de la créations d'entreprises, deux indicateurs essentiels de la vivacité d'un tissu entrepreneurial.

A l'heure où notre pays accélère son déclin, il est temps d'objectiver la réalité de l'état de notre tissu entrepreneurial.

L'objectif n'est pas de supprimer le régime du ME, ni de le limiter dans le temps, mais de le cantonner à sa valeur exacte dans les outils statistiques institutionnels.